

En 2019, nous inaugurons la nouvelle gouvernance de la filière viticole Bergerac-Duras, par **une grande journée qui réunira les assemblées générales de l'IVBD, de la FVBD et du Négoce** le matin suivi d'une grande **dégustation du millésime 2018** et d'un déjeuner convivial. L'après-midi se tiendra une séance plénière qui réunira tous les producteurs, le négoce et les invités de la filière pour une présentation complète de la vie des AOC, des actions techniques, de la situation économie et de la communication.

Dans ce nouveau contexte, nous vous informons que l'assemblée générale de la Fédération des Vins de Bergerac et Duras, reconnue Organisme de Défense et de Gestion par l'INAO, **ouverte à tous les déclarants de récolte et vinificateurs à jour de leurs cotisations**, se tiendra le :

Lundi 28 janvier 2019 à 9h00 ⁽¹⁾

Pavillon culturel du Château de Monbazillac

Cette Assemblée Générale ordinaire doit se tenir une fois par an entre deux campagnes viticoles. Le vote de chaque adhérent est proportionnel à sa superficie en production de vignes AOC.

Le document ci-joint est donc indispensable pour émarger (présentez le à l'émargement) ou pour donner son pouvoir à un autre producteur.

Assemblée Générale Extraordinaire :

Modifications des statuts pour la représentation des administrateurs issus de sociétés et introduction d'une possibilité de nommer deux responsables par section.

Assemblée Générale Ordinaire :

Les documents sont consultables sur le site de la FVBD.

- Compte-rendu de l'AG du 26 janvier 2018.
- Compte-rendu d'activité 2017/2018.
- Compte-rendu financier 2017/2018 par l'expert-comptable et le trésorier de la FVBD.
- Rapports annuels du commissaire aux comptes.
- Rapport moral du président.
- Vote du quitus de gestion.
- Présentation du budget 2018/2019 et vote.
- Renouvellement des administrateurs (Cf. bulletin ci-joint)
- Vote des motions.

La dégustation du millésime :

11h30 à la salle des fêtes de Monbazillac. Le déjeuner sera pris sur place en suivant (inscription indispensable).

En vous remerciant pour votre engagement pour les AOC de Bergerac et Duras, veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos meilleures salutations.

Eric CHADOURNE.

PJ/2 : pouvoir + bulletin-réponse

(1) : Conformément à l'article 11 des statuts, si le quorum n'est pas atteint une nouvelle assemblée générale est **convoquée le même jour à 9h30** et délibère quel que soit le nombre de participants

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION

Assemblée Générale ODG du Bergeracois

Rosette
Bergerac
Montravel Pècharmant
Monbazillac
Duras Saussignac
Périgord

100 % Sud-Ouest de la France